

Mayotte : les entreprises aussi prises à partie

Océan Indien. Salariés et dirigeants agressés, restaurants désertés, émeutes urbaines obligeant les commerces à fermer : le MEDEF Mayotte tire la sonnette d'alarme sur la situation des entreprises dans l'île aux parfums. Son président Thierry Galarme, également vice-président de la FEDOM, demande un renforcement des effectifs de police et gendarmerie et des rondes à la sortie des entreprises, et l'instauration d'une zone franche globale sociale et fiscale. Entretien.

En raison de la situation à Mayotte, les entreprises peinent pour travailler. Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent ?

C'est une situation d'instabilité, d'insécurité grandissante et d'émeutes urbaines. Lors de mon entrevue du 24 mai dernier, à Paris, avec les conseillers du Ministère de l'Intérieur, j'ai expliqué que le Medef Mayotte est sollicité quotidiennement par les entreprises victimes de la délinquance. Il y a des cambriolages d'entreprises, des agressions des salariés ou dirigeants avec, ces derniers mois, une augmentation des faits de violence



Thierry Galarme s'est rendu à Paris pour demander des moyens supplémentaires en effectifs police-gendarmerie.

notamment sur les gardiens.

Le climat est plus que tendu sur l'île avec les récents événements : tensions ethniques, expulsions d'immigrés de leurs habitations par des habitants en partie soutenus par leurs élus. Avec des dommages collatéraux : des agressions, des caillassages, de véhicules incendiés sur des tiers extérieurs à ces affrontements.

L'enquête réalisée par le Medef Mayotte auprès de 231 chefs d'entreprises a montré l'une des conséquences de cette situation : un risque d'exode migratoire massif des entrepreneurs qui envisagent à 54,3 % de quitter l'île. La première raison de ces départs est l'insécurité pour 56,2 % des entrepreneurs interrogés.

On a engagé une collaboration avec l'Etat incluant des réunions régulières entre l'Etat (Préfecture, Police, Gendarmerie) et les représentants du MEDEF Mayotte pour travailler ensemble sur ce sujet et mener des actions concrètes incluant la visite d'entreprises par les forces de Police. La prochaine aura lieu le 6 Juin 2016 en Préfecture.

Quelles en sont les conséquences ? Des pertes d'argent ?

Les conséquences sont multiples. On assiste à une baisse de la fréquentation des restaurants, les habitants ayant peur de

sortir le soir. En début de semaine, de violents affrontements ont eu lieu aux abords du restaurant gastronomique très prisé Le Pana Cotta à Mamoudzou, avec des dégâts importants sur les véhicules des clients. Le secteur de la restauration est sinistré.

Mercredi soir, il y a encore eu encore des émeutes urbaines à Kaweni. Cela a conduit les supermarchés et toutes les entreprises à baisser leurs rideaux. Les collaborateurs des entreprises ont regagné leur domicile pour se mettre à l'abri.

De nombreux salariés et chefs d'entreprises (y compris natifs de l'île) quittent le territoire vers des lieux plus cléments et il devient difficile de recruter dans nos entreprises mais aussi dans l'enseignement public et les hôpitaux.

A court terme, les conséquences sont une baisse de chiffre d'affaire. Des milliers d'emplois sont menacés.

Quelles solutions espérez-vous ?

Toujours au cours de notre rencontre avec le Ministère de l'Intérieur le 24 mai, nous avons demandé un renforcement de la sécurité des entreprises et des personnes avec notamment :

- le renforcement des effectifs de Police et Gendarmerie ;
- le renforcement des rondes

dans les zones industrielles aux horaires de sortie de poste des salariés pour limiter les agressions ;

- un arrêté préfectoral réglementant l'achat et la détention de chombos (arme blanche locale utilisée en agriculture mais qui n'a pas sa place en zone urbaine ;

- l'utilisation du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (ou d'un autre fonds) pour financer les dépenses exceptionnelles des entreprises, renforcer leur sécurité et se prémunir de cette délinquance ;

- et surtout : l'instauration par le gouvernement d'une zone franche à Mayotte pour relancer l'attractivité du territoire mise à mal par cette image d'insécurité. Ce projet a été présenté à Madame la Ministre des Outre-mer. Le coût de cette mesure se monterait, selon la FEDOM, à 50/60 Millions d'euros.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Un chef d'entreprise est un homme optimiste. Aussi, je suis optimiste pour l'avenir de Mayotte à deux conditions minimales :

- que le Ministre de l'Intérieur annonce rapidement le plan sécurité immigration pour Mayotte que ses services lui ont remis le 31 mai ;
- que le gouvernement, sur



Sur place, la gendarmerie doit intervenir régulièrement...

proposition de la Ministre des Outre-Mer, accepte notre proposition d'instaurer une zone franche globale sociale et fiscale, avec une exonération des impôts et charges sociales patronales pour une durée de 10 ans.

Quel est le coût de cette zone franche ?

Le coût n'est que de 50 à 60 Millions d'euros. Ce qui n'est rien comparé à ce qui est consacré par exemple à La Réunion. Notre demande est raisonnable. Nous ne demandons pas, comme un ancien président de la République en visite à La Réunion, une zone franche douanière - qu'au passage, aucun MEDEF d'aucun

DOM ne réclame. Cela ressemble à une annonce électorale. Notre demande est à la fois plus pragmatique, moins couteuse et réalisable dès 2016 en l'inscrivant dans la loi de Finances 2016. Je saisisrai la Ministre dans les jours à venir, ainsi que les parlementaires.

Je suis également confiant dans l'avenir en voyant les premières mesures prises par le nouveau Préfet, Frédéric Veau, pour rétablir l'ordre et la sécurité sur le territoire, Je le rencontrerai le 9 Juin sur la situation à Mayotte et son développement économique.

Propos recueillis par
Juliane Ponin-Ballom

Plan pour la sécurité : renforts de police et gendarmerie supplémentaires

Plus de 140 policiers et gendarmes supplémentaires, des moyens renforcés pour lutter contre l'immigration clandestine, la mise en place d'un état-major de la sécurité et une meilleure coordination avec les élus : le gouvernement a présenté hier son plan "Sécurité" pour Mayotte. Ce plan, élaboré par le ministère de l'Intérieur et le ministère des Outre-mer, avait été annoncé après le mouvement social qui a paralysé l'île en avril et les violences urbaines qui ont conduit au décès d'un homme de 38 ans, agressé par trois jeunes. Ce "plan global de sécurité, de prévention de la délinquance, et de lutte contre l'immigration clandestine", présenté par la ministre des Outre-mer George Pau-Langevin, propose au total 25 mesures. Il prévoit notamment de renforcer les forces de l'ordre sur place, avec 102 policiers et 42 gendarmes supplémentaires, d'améliorer leur équipement (protection, armement, caméra-piétons, etc.), de renforcer les moyens maritimes et aériens.

"On va rapatrier des patients à la Réunion pour leur séance de dialyse"

Jeanne Lhoyer, directrice générale du centre de dialyse Réunion-Mayotte est bien préoccupée depuis que la situation à Mayotte a basculé dans le chaos. Elle a deux centres de dialyse dans l'île aux parfums.

Elle avait tiré la sonnette d'alarme fin mai lors de la table ronde sur la santé avec l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy. Comme beaucoup d'entreprises victimes de délinquance, la cheffe d'entreprise a subi des dégâts.

"Sur 24 employés à Mayotte, 3 sont hospitalisés car ils ont été caillassés. Les autres infirmières ne veulent plus venir travailler. Elles ont trop peur d'être agressées. On n'arrive plus à travailler. Et personne ne bouge. C'est dur pour nos 150 patients aussi", soutient Jeanne Lhoyer.

Autre problème : les appartements des médecins qui travaillent au centre de dialyse ont été cassés.

"Les filles se font agresser aussi quand elles rentrent le soir, à 22

heures et doivent prendre la barge. Des fois, elles sont obligées de raccompagner des patients. Tous les jours, je me dis : est-ce qu'ils vont s'en sortir?", souligne-t-elle, inquiète de la situation sur place.

La directrice de la société de dialyse a dû envoyer du personnel réunionnais dans l'île aux parfums, avec tous les frais que cela implique : les billets d'avion, l'hôtel... Elle a déboursé également pour faire installer des caméras.

"SANS LA DIALYSE, LES PATIENTS MOURRAIENT..."

Mardi, elle a multiplié les coups de fil aux autorités sanitaires et au représentant de l'Etat afin de pouvoir débloquent une aide financière et faire venir des patients mahorais à la Réunion pour leurs dialyses.

Hier soir, on apprenait qu'elle avait eu le feu vert des autorités. "On a décidé d'arrêter les séances de dialyse de nuit. On



Le centre de dialyse de Mayotte a arrêté ses séances de nuit car les infirmières et les patients se font caillasser ?

va envoyer une vingtaine de patients se faire soigner dans notre centre au Sud et faire venir une dizaine à la Réunion". Les premiers dialysés mahorais prendront la compagnie Air Austral et devraient arriver dans notre île lundi prochain.

Leurs transferts seront pris en charge par la société de dialyse Réunion-Mayotte.

Il faut savoir que les dialysés ne font plus pipi en raison de la dégradation de leurs reins. Ils boivent donc très peu d'eau.

La dialyse leur permet donc d'éliminer de l'organisme les déchets et les liquides que les reins ne sont plus capables d'éliminer. La dialyse permet également de maintenir l'équi-

libre de l'organisme en corrigeant les taux de diverses substances toxiques présentes dans votre sang. "Sans la dialyse, tous les patients atteints d'insuffisance rénale totale mourraient de l'accumulation de toxines dans le sang", souligne Jeanne Lhoyer.